

Efficacité de l'interdisciplinarité pour l'étude de l'attribution du genre grammatical aux mots d'origine étrangère

Valérie Raymond

Résumé : Cet article vise d'abord à définir la notion d'interdisciplinarité. Pour ce faire, les différences conceptuelles et fondamentales de l'interdisciplinarité et de la disciplinarité sont mises en évidence et les avantages et les limites de chaque approche sont présentés. Ensuite, l'interdisciplinarité est comparée à ses approches sœurs : la multidisciplinarité, la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité, de façon à bien saisir les particularités de chaque approche regroupant plus d'une discipline. Deuxièmement, cet article sert à démontrer comment l'approche interdisciplinaire est non seulement efficace, mais nécessaire pour étudier, dans toute sa complexité, l'attribution du genre grammatical aux mots d'origine étrangère employés en français. Nous décrivons donc la contribution de chaque discipline jouant un rôle dans la problématique de cette recherche: la linguistique, la sociolinguistique, la géolinguistique, la grammaire, la sociopsychologie et les statistiques.

Mots clés : approche interdisciplinaire; genre grammatical; emprunt; français; grammaire; interdisciplinarité; linguistique; mots d'origine étrangère

Abstract: First, this paper aims to define the concept of interdisciplinarity. To do this, the conceptual and fundamental differences between interdisciplinarity and disciplinarity are highlighted and the advantages and limitations of each approach are presented. Then, so as to fully grasp the particularities of each approach grouping more than one discipline, interdisciplinarity is compared with its sister approaches: multidisciplinarity, pluridisciplinarity and transdisciplinarity. Secondly, with this paper, we wish to demonstrate how the interdisciplinarity approach is not only effective but necessary to study, in all its complexity, the assignment of grammatical gender to words of foreign origin used in French. We therefore describe the contribution of each discipline that plays a role in this research: linguistics, sociolinguistics, geolinguistics, grammar, sociopsychology and statistics.

Keywords: French; grammar; grammatical gender; interdisciplinarity; interdisciplinary approach; linguistics; loanwords; words of foreign origin

Avant de plonger dans le monde de l'interdisciplinarité, il importe de bien se situer en expliquant ce que l'on entend précisément par « interdisciplinarité ». Pour ce faire, il convient d'abord de distinguer la démarche interdisciplinaire de la démarche disciplinaire. Dans un premier temps, nous présentons les avantages et les limites d'une recherche disciplinaire. Dans un deuxième temps, nous opposons la disciplinarité à l'interdisciplinarité. Nous explorons donc l'interdisciplinarité en présentant, à nouveau, les avantages et les limites de cette approche et en discutant de quelques propos sur son avenir. Dans un troisième temps, nous situons l'interdisciplinarité par rapport à ses approches sœurs : la pluridisciplinarité, la multidisciplinarité et la transdisciplinarité afin de mettre en lumière les différences entre ces approches qui sont, bien que faussement, souvent employées de manière synonymique. Nous discutons ensuite de cette idée commune d'unir les disciplines afin d'étudier un phénomène dans toute sa complexité. Dans un quatrième temps, nous discutons brièvement du rôle que jouent les disciplines de la linguistique, de la sociolinguistique, de la géolinguistique, de la grammaire, de la sociopsychologie et des statistiques dans l'étude de ce phénomène complexe. Dans un cinquième temps, nous concluons en expliquant comment et pourquoi l'interdisciplinarité est non seulement efficace, mais inévitable pour étudier l'attribution du genre grammatical aux mots d'origine étrangère.

1. Qu'est-ce qu'une recherche disciplinaire?

Il importe tout d'abord de bien définir ce qu'est une discipline. Au sens de Morin, une discipline est une catégorie organisationnelle qui « tend naturellement à l'autonomie, par la délimitation de ses frontières, le langage qu'elle se constitue, les techniques qu'elle est amenée à élaborer ou à utiliser, et éventuellement par les théories qui lui sont propres » (Morin, 1990 : 21). Chaque discipline est autonome, crédible et scientifique. Le chercheur qui adhère à l'approche disciplinaire

cherche donc à expliquer un phénomène, c'est-à-dire à répondre à une question de recherche, à construire une problématique, à vérifier des hypothèses en demeurant à l'intérieur des frontières d'une seule discipline. Il utilise et applique seulement les concepts et les notions qui sont propres à cette discipline. Ceci lui permet de trouver des réponses très précises et spécialisées afin de tirer des conclusions concentrées dans ce domaine. Les chercheurs disciplinaires possèdent de riches connaissances dans leur champ d'études, mais leur façon d'interpréter les données et de tenter de trouver des résultats se limite aux techniques d'analyse et aux théories qui leur imposent leur discipline. En menant une étude bien ancrée dans une discipline, le chercheur fragmente un phénomène en éléments simples qui appartiennent précisément à son champ de recherche.

1.1. Les avantages de la démarche disciplinaire

La disciplinarité tient compte d'une façon très spécifique d'approcher et de résoudre un problème qui s'insère, bien manifestement, dans un domaine d'étude délimité. Le chercheur disciplinaire utilise les outils, les théories et les méthodes qui sont propres à son champ d'études spécifique. Il reste, par conséquent, bien ancré dans sa discipline. Ce type de recherche permet de répondre à une question avec exactitude : le chercheur fournit des explications claires et pointues sur son objet d'étude. De ce fait, le chercheur disciplinaire devient expert dans sa discipline et finit par connaître tout ce qui se rapporte directement à son sujet et tout ce qui se fait, s'écrit, s'étudie dans ce domaine. Comme spécialiste, toutes ses recherches se concentrent dans ce même champ.

Le chercheur disciplinaire adopte aussi une terminologie scientifique bien spécifique à la discipline à l'étude, terminologie qui est plutôt utilisée et bien maîtrisée par les chercheurs de cette discipline. Les chercheurs des autres disciplines se sentent beaucoup moins à l'aise lorsqu'ils baignent dans cette terminologie spécialisée. Le chercheur

disciplinaire et forcément hyperspécialisé établit facilement des liens forts et solides avec les autres chercheurs de son domaine qui, eux, mènent des recherches qui se rejoignent sinon par les approches, les méthodes, les techniques ou les théories utilisées, du moins par le jargon employé dans celles-ci.

Enfin, les théories disciplinaires concèdent aux chercheurs la chance de scruter, de manière profonde et vigoureuse, un problème. Les chercheurs qui adoptent des sujets de recherche qui s'insèrent parfaitement à l'intérieur des murs d'une discipline étudient des phénomènes dans toute leur profondeur.

1.2. Les limites de la démarche disciplinaire

La disciplinarité, bien qu'elle soit une approche de recherche qui permet de bien appréhender un sujet très précis et concentré dans un domaine donné, connaît aussi certaines limites. Notamment, elle ne permet pas de tenir compte de plusieurs aspects qui sont en lien, directement ou indirectement, avec la question et qui pourraient aider à mieux comprendre le phénomène à l'étude ou, du moins, de le comprendre et de le percevoir différemment.

En sortant de sa discipline pour explorer différentes voies de recherches ou simplement pour tenir compte de notions ou de concepts que les disciplines voisines pourraient offrir, le chercheur s'offre l'occasion d'obtenir des réponses encore plus riches et plus révélatrices à l'égard de son sujet d'étude. En restant cantonné dans sa propre discipline, le chercheur restreint la portée de ses réflexions. Bref, les résultats d'une étude disciplinaire pourraient s'avérer moins bien-fondés quant au phénomène étudié au sens plus large. Au fait, la démarche disciplinaire ne permet simplement pas d'étudier adéquatement des phénomènes dits complexes. Elle oblige les chercheurs à n'étudier qu'une portion du problème. L'hyperconnaissance concentrée des chercheurs disciplinaires fait en sorte qu'ils doivent fragmenter une

question de recherche complexe pour n'étudier que ce qui s'insère bien dans leurs zones d'expertise. Conséquemment, même si les autres fragments, qui font que la question est d'autant plus intéressante, sont importants dans la résolution du problème, ils ne peuvent les étudier puisqu'ils dépassent leurs frontières et leurs connaissances. Somme toute, l'étude des problèmes ayant trait à des sujets complexes va au-delà des capacités de l'approche disciplinaire.

2. Qu'est-ce qu'une recherche interdisciplinaire?

Lorsque l'approche disciplinaire ne suffit pas aux besoins d'un objet d'étude, le chercheur peut adopter une approche interdisciplinaire. À cet égard, il est important de soulever, comme l'exprime Moran, que le concept même de l'interdisciplinarité n'est d'ailleurs né que grâce à sa contrepartie, la disciplinarité.

[...] the very idea of interdisciplinarity [...] is only possible in a disciplinary world. The notion only makes sense as a reaction against, or an attempt to unify, modes of knowledge presently separated into disciplinary domains (Moran, 2006 : 74).

Ce n'est qu'après avoir séparé les modes de pensées et de recherches concentrées en disciplines distinctes qu'est venue l'idée de les réunir à nouveau en vue de mieux saisir une pensée et comprendre un phénomène donné. L'interdisciplinarité se veut une sorte de « protestation contre la fragmentation du savoir moderne, jointe à une volonté plus ou moins ferme, plus ou moins réelle, de décroïsonner les disciplines et de réunifier un savoir en miettes » (Cantin, 1999 : 50). En décroïsonnant les disciplines, le chercheur interdisciplinaire peut établir une communication entre divers modes de pensées, notamment en les intégrant dans son cadre de recherche. Ou bien, ayant toujours comme objectif d'unir des connaissances, le chercheur peut choisir d'opposer, d'une certaine façon, deux ou plusieurs disciplines pour ainsi faire ressortir leurs différences conceptuelles. Dans ce cas,

la recherche s'opère à partir du champ théorique d'une des disciplines en présence, qui développe des problématiques et des hypothèses qui recoupent partiellement celles qu'élabore de son côté l'autre discipline. Il s'agit cette fois d'une articulation de savoirs, qui entraîne par approches successives, comme dans un dialogue, des réorganisations partielles des champs théoriques en présence (Rude-Antoine et Zaganianis, 2005 : 14)

L'interdisciplinarité est donc l'approche de recherche adoptée par le chercheur qui dépasse les limites imposées par sa discipline d'origine afin d'intégrer des concepts, des méthodes, des approches, des théories, etc., provenant de disciplines connexes.

L'interdisciplinarité se situe au niveau de l'interaction entre les disciplines, une interaction qui « peut aller, selon les termes de la définition, de la simple communication des idées jusqu'à l'intégration mutuelle des concepts directeurs, de l'épistémologie, de la terminologie, de la méthodologie, des procédures, des données et de l'organisation de la recherche » (Cantin, 1999 : 51). Tout comme le chercheur interdisciplinaire peut s'aventurer dans ou au moins entre deux disciplines contigües et déjà inter-reliées pour approcher un problème, il peut aussi choisir d'intégrer « les forces d'analyses d'au moins deux disciplines scientifiques complètement différentes » (Aboelela *et al.*, 2007).

L'approche interdisciplinaire va au-delà de l'accumulation de concepts appartenant à différentes disciplines. Qui dit interdisciplinarité dit forcément intégration, pénétration, interaction. L'interdisciplinarité implique que

chaque discipline mobilise ses compétences et ses outils d'analyse, tout en s'ouvrant aux méthodes des autres disciplines : l'objet de connaissance qui est ainsi co-construit dans le procès interdisciplinaire apparaît comme irréductible à l'une ou l'autre des disciplines mobilisées, c'est un objet complexe, relativement nouveau et émergent qui est en soi plus que la simple addition de ses différents composants internes (Darbellay, 2005 : 49).

La problématique s'identifie donc mal à une discipline donnée; elle crée de nouveaux concepts, de nouveaux terrains de recherche, et,

parfois même, de nouvelles disciplines. Et c'est en faisant interagir ces concepts et en les opposant que le chercheur arrive à mieux appréhender le problème qu'il entend résoudre, qu'il arrive plus efficacement à trouver des réponses aux questions de recherche complexes posées par sa problématique qui s'avère tout à fait originale.

L'approche interdisciplinaire évoque particulièrement certains mots clés, dont : carrefour, croisement, élargissement, intégration, intersection, convergence, fragmentation, hybridation et complexité (Valade, 1999). Ainsi, Cantin soutient qu'il n'y a d'interdisciplinarité,

que dans la mesure où les individus-chercheurs, qui ne sauraient être que des représentants hautement qualifiés de leur discipline respective, acceptent de jouer le jeu interdisciplinaire, non pas bien sûr en faisant abstraction de leurs compétences disciplinaires, mais en mettant celles-ci au service d'une problématique qui transcende les frontières disciplinaires (Cantin, 1999 : 52).

Le chercheur interdisciplinaire peut garder ses pieds ancrés dans sa discipline d'origine, mais il voyage également vers des champs nouveaux et moins connus, se faufile dans des pensées étrangères et adopte des perspectives différentes de celles de sa propre discipline, toujours dans le but de mieux comprendre et de mieux expliquer un phénomène. *[T]he interdisciplinarian fashions a response to the question that would ideally be a complete answer but which at the least leads to a greater appreciation of the nature and complexity of the question* (Newell, 1998 : 109-110).

C'est en intégrant d'autres disciplines dans la résolution du problème que le chercheur parvient à façonner une réponse qui lui permettra de mieux appréhender la complexité de son objet d'étude.

The interdisciplinarian, then, may not simply combine disciplinary insights; rather, each world view and its assumptions underlying those insights must be illuminated and then evaluated in the context of the question at hand, before any interdisciplinary answer can be attempted. Out of this process comes a richness of insight not available to the adherent of any one disciplinary orthodoxy, as the interdisciplinarian comes to appreciate the value and legitimacy of alternative perspectives (Newell, 1998 : 110).

En d'autres mots, avant de pouvoir répondre à une question de recherche interdisciplinaire, il faut bien mettre en lumière et évaluer toutes les idées sous-jacentes aux différentes perspectives en lien avec la question. « L'interdisciplinarité doit ainsi être comprise comme une réponse au problème posé à la fois par la fragmentation des objets de connaissance et par le fractionnement du processus de compréhension » (Duchastel et Laberge, 1999 : 63). En interdisciplinarité, chaque discipline a un rôle spécifique à jouer dans le processus de recherche.

2.1. Les avantages de la démarche interdisciplinaire

L'interdisciplinarité ne s'oppose pas nécessairement à la disciplinarité. Elle vient plutôt la compléter en offrant aux chercheurs des possibilités de recherche et production de nouvelles connaissances ainsi qu'une compréhension de l'objet d'étude qui ne seraient pas possibles à l'intérieur des frontières disciplinaires. Jalbert souligne que « l'interdisciplinarité ne pourra jamais être limitée à l'épistémologie d'une métadiscipline. [...] l'interdisciplinarité répond aux lacunes qui sont mises en lumière par la monodisciplinarité » (Jalbert, 2013 : 31). En sortant effectivement de ces limites disciplinaires, le chercheur s'ouvre à de toutes nouvelles possibilités. Darbellay soutient justement que « [l']approche interdisciplinaire vise en effet à contrer "l'aveuglement du spécialiste", récusant du pouvoir par le savoir" pour y substituer un "pouvoir partagé" » (Darbellay, 2011 : 74). Et c'est avec ce pouvoir partagé que le chercheur a accès à de nouvelles connaissances qu'il découvre effectivement, non pas à l'intérieur d'une discipline, mais « entre » celles-ci.

2.2. Les limites de la démarche interdisciplinaire

Comme toute autre approche de recherche, l'interdisciplinarité connaît aussi des limites. Premièrement, le chercheur interdisciplinaire peut rencontrer plus de difficulté à atteindre ses objectifs, étant donné que son champ d'études est moins bien délimité. Les théories en

interdisciplinarité sont possiblement moins bien connues par le chercheur que celles de la discipline où il a été formé pendant nombre d'années. Toutefois, ce n'est pas dire qu'un chercheur ne pourrait pas s'aventurer en interdisciplinarité pour créer un nouvel espace de recherche, entre les disciplines, et éventuellement en devenir spécialiste.

Loum (2014) se prononce sur la question des limites de l'interdisciplinarité en reprenant les propos de Vidal (1992), qui situe « l'explication originelle de l'interdisciplinarité, dans l'hyperspécialisation des études universitaires et paradoxalement dans leur impuissance radicale à contrôler la totalité du savoir » (Loum, 2014 : para. 6). Il soutient notamment que cette impuissance a servi de moteur pour les recherches interdisciplinaires en dépassant les limites de chaque chercheur, dérivées de sa spécialisation, à l'aide d'experts appartenant à d'autres disciplines. Cependant, le fait que les chercheurs aient choisi de se réunir afin de combler ces lacunes ne garantit pas forcément la réussite « [l]es difficultés apparaissent immédiatement : délimiter une méthodologie, un langage, des thèmes et des objectifs communs » (Loum, 2014 : para. 6).

En effet, un grand défi que présente l'approche interdisciplinaire est celui de la terminologie employée. En créant un univers où de nouveaux concepts ou des combinaisons originales de concepts voient le jour, le choix de la terminologie à employer peut s'avérer difficile, parfois même problématique. Il est important d'employer une terminologie qui pourra répondre aux besoins de l'étude, être bien saisie par la population scientifique ciblée et intéresser tant les chercheurs des disciplines en question que ceux des disciplines voisines, et même lointaines. Le chercheur interdisciplinaire doit veiller à ne pas utiliser la terminologie trop centrée sur sa discipline d'origine, question 1) de ne pas perdre l'intérêt des chercheurs appartenant à d'autres disciplines, qui, si tel était le cas, pourraient se noyer dans des eaux inconnues, et 2) de ne pas faire en sorte que l'étude se situe trop dans

une discipline ou du moins qu'elle apparaisse, en raison de son costume terminologique, comme étant disciplinaire. Alors, afin de bien mener une recherche réellement interdisciplinaire, le chercheur doit opter pour une terminologie adéquate qui répondrait aux besoins des chercheurs adhérant à divers modes de pensées. Il doit employer un langage qui est en mesure d'être bien saisi, sans pour autant réduire la spécificité de ses propos ou diminuer la rigueur de ses explications. Tout bien considéré, le chercheur adhérant à l'approche interdisciplinaire ne doit pas substituer rigueur pour simplicité, mais doit plutôt parvenir à bien expliciter des propos complexes et rigoureux, ce qui est souvent un défi de taille pour tout chercheur qui s'aventure en interdisciplinarité.

2.3. L'avenir de l'interdisciplinarité

Il n'est pas étonnant de s'interroger sur l'avenir de l'interdisciplinarité, et, par ricochet, sur celui de la disciplinarité. On peut notamment se demander si ces deux approches continueront à coexister ou si l'une d'entre elles parviendra à écarter l'autre.

De prime abord, pour faire de l'interdisciplinarité, il faut bien qu'il y ait des disciplines. Si les frontières disciplinaires n'existaient pas, il n'y aurait pas d'interdisciplinarité. Comment faire des liens entre les disciplines lorsque celles-ci ne sont pas elles-mêmes déterminées, délimitées et bien définies? L'interdisciplinarité se veut une approche qui continuera à gagner de la popularité avec les années et se verra contribuer à l'avancement des connaissances de façon significative. Elle poussera sans doute les réflexions bien plus loin qu'elles n'auraient pu aller en demeurant à l'intérieur d'une discipline. Toutefois, nous ne croyons pas que l'approche disciplinaire perdra d'élan non plus. Comme nous l'avons déjà dit, sans disciplines, l'interdisciplinarité n'aurait pas vu le jour. L'interdisciplinarité est « un prolongement de la spécialisation et ne doit donc pas se substituer à celle-ci » (Loum, 2014 : para. 6). Le monde de la recherche aura toujours besoin de monodisciplinaires, et cela, dans tous les domaines. Mais,

il bénéficie et bénéficiera aussi de chercheurs interdisciplinaires qui pousseront les réflexions et, par conséquent, les recherches vers de nouveaux horizons.

En outre, d'après Klein, même si cela n'a pas toujours été le cas, l'approche interdisciplinaire respecte de nos jours les disciplines : *«Modern interdisciplinarity might have wanted to see the end of disciplines, but "postmodern interdisciplinarity" respects disciplines»* (Klein, 2005 : 54).

Or, d'importantes lacunes existant entre les disciplines pourraient disparaître grâce à l'approche interdisciplinaire, ou même de toutes nouvelles disciplines hybrides pourraient voir le jour :

By engaging seemingly unrelated disciplines, traditional gaps in terminology, approach, and methodology might be gradually eliminated. With roadblocks to potential collaboration removed, a true meeting of minds can take place: one that broadens the scope of investigation [...], yields fresh and possibly unexpected insights, and may even give birth to new hybrid disciplines that are more analytically sophisticated (Aboelela et al. 2007 : 331)

Ce sera donc grâce à la disciplinarité et à l'interdisciplinarité que se développeront, conjointement, de nouvelles disciplines encore plus sophistiquées et aptes à faire avancer les connaissances scientifiques dans de nombreux champs de recherches. Nous pensons donc que les deux approches, disciplinaire et interdisciplinaire, continueront de coexister et de se côtoyer en recherche, en offrant, non pas en compétition, mais en complémentarité, d'excellentes approches aux chercheurs qui désirent, d'une façon bien précise et pointue ou d'une façon bien large et complexe, faire avancer les connaissances scientifiques d'un ou de plusieurs domaines.

3. Interdisciplinarité versus pluridisciplinarité, multidisciplinarité ou transdisciplinarité

Les termes pour représenter les approches scientifiques de recherches qui incorporent, d'une façon ou d'une autre, plus d'une discipline

peuvent parfois mener à confusion. Il existe, bien entendu, des zones grises entre ces approches, à savoir l'interdisciplinarité, la multidisciplinarité, la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité. Certains chercheurs peuvent utiliser ces termes de façon interchangeable, ce qui amplifie la confusion et la délimitation floue de ces approches respectives. Newell met en lumière cette confusion par rapport à l'usage du terme interdisciplinarité :

The term «interdisciplinarity studies» itself is so loosely and so inconsistently used that almost any course which does not fit neatly within disciplinary departments is apt to be labeled «interdisciplinarity». Second, the liberal arts objectives of interdisciplinary studies are vague at best; even where practitioners can agree on what they mean by the term, it is unclear what they are trying to accomplish. Third, there are no widely accepted canons of interdisciplinary scholarship by which to judge excellence. Finally, it is not certain what the appropriate relationship is between interdisciplinary study and the academic disciplines themselves (Newell dans Brady, 1999 : 1)

Nous constatons que cette confusion n'est pas fonction d'une synonymie terminologique, mais plutôt de démarches différentes qui se situeraient sur un continuum qui commencerait avec un simple cumul ou un alignement de disciplines (pluri/multidisciplinarité) et qui finirait avec un franchissement complet des frontières disciplinaires (transdisciplinarité) en passant par l'intégration des disciplines (interdisciplinarité). Nous tentons ici de bien distinguer ces approches en mettant en lumière leurs différences fondamentales.

3.1. Inter-, pluri-, multi- et transdisciplinarité : question de terminologie ou approches distinctes?

Comme il en a déjà été question dans les paragraphes ci-dessus, la démarche interdisciplinaire concerne les relations entre les disciplines; elle tient compte des frontières entre les disciplines respectives, mais elle incorpore, dans son objet d'étude, plus d'une discipline en créant notamment des liens entre celles-ci, qui contribueront toutes à l'élaboration de la problématique. Darbellay soutient que l'interdisciplinarité

est « la mise en interaction de deux ou de plusieurs disciplines : le préfixe inter- signifie bien ce qui est “entre”, soit la relation de réciprocité entre plusieurs disciplines dans laquelle on se situe pour décrire, analyser et comprendre la complexité d’un objet d’étude commun » (Darbellay, 2011 : 73-74). Les termes multidisciplinarité et pluridisciplinarité, quant à eux, ont plus de sèmes en commun que les autres. Les démarches qu’ils exigent impliquent, comme leurs préfixes l’expriment bien, la juxtaposition de plus d’une discipline. On peut décrire la multidisciplinarité comme l’emprunt ou l’importation d’informations d’une discipline à une autre, mais sans modification à la discipline d’origine (Piaget dans Mathurin, 2002) et la pluridisciplinarité comme un « cumul d’approches » (Valade, 1999). Bref, ces deux approches tiennent compte de concepts provenant d’au moins deux disciplines, en respectant toutefois les frontières disciplinaires.

Enfin, la transdisciplinarité est l’approche qui traverse véritablement les frontières entre les disciplines. Comme l’exprime Strathern (2004), la transdisciplinarité désobéit aux frontières disciplinaires. On pourrait même dire que le chercheur transdisciplinaire détruit les frontières qui existent entre les disciplines en se créant un nouveau terrain de recherche qui ne se situe ni dans plusieurs disciplines, ni entre les disciplines : « [...] *transdisciplinarity brings disciplines together in contexts where new approaches arise out of the interaction between them, but to a heightened degree* » (Strathern, 2004 : 70). Tout est à sa disposition, sans limites, sans contraintes, sans frontières.

Transdisciplinists... take as an article of faith the underlying unity of all knowledge. This assumption, that everything is related to everything else, makes the division of knowledge otiose from the outset and leads to the search for a superdiscipline (Newell dans Brady, 1999 : 2).

Pour sa part, Piaget décrit la transdisciplinarité comme « une vision globale et intégrée, qui réorganise les savoirs disciplinaires en vue de la compréhension d’un objet d’étude complexe et qui ne se contenterait

pas d'atteindre des interactions ou des réciprocitys entre recherches spécialisées, mais situerait ces liaisons à l'intérieur d'un système total sans frontières stables entre les disciplines » (Piaget, 1973 : 69). Et c'est ce système total sans frontières qui permet d'accéder à la compréhension la plus profonde, mais aussi la plus large possible d'un objet d'étude complexe.

3.2. L'interaction des disciplines pour l'appréhension d'un phénomène complexe

C'est donc sans grand effort que nous constatons qu'il existe des possibilités illimitées de recherches qui se présentent lorsqu'on juxtapose les disciplines, lorsqu'on les fait interagir ou lorsqu'on choisit complètement d'ignorer que leurs frontières existent. Et non seulement les possibilités se multiplient-elles, mais les objets d'étude se complexifient et deviennent encore plus fascinants, voire révélateurs sur le monde dans lequel nous vivons. En somme, plus la pensée et les réflexions des chercheurs évoluent, plus les chercheurs deviennent aventureux. Et plus les chercheurs s'aventurent à l'extérieur des bornes qui les ont trop longtemps restreints, plus complexe devient le problème qu'ils peuvent résoudre, et, corolairement, plus ils peuvent, sans limites, faire avancer et émerger les connaissances scientifiques dans des espaces tout à fait originales.

4. L'interdisciplinarité pour étudier l'attribution du genre grammatical aux mots d'origine étrangère

D'ailleurs, en restant ancrée seulement dans la grammaire, ou seulement dans la linguistique, disciplines qui, toutes les deux, jouent assurément des rôles primordiaux dans la désambiguïsation de l'attribution du genre aux mots d'origine étrangère employés en français, les possibilités de recherche ne pourraient pas tenir compte de la complexité du sujet.

Nous exposons, ci-dessous, le rôle que joue chaque discipline dans la réalisation de cette recherche et la contribution qu'elles y apportent.

4.1. Contribution de la linguistique

La discipline de la linguistique, comme elle est en soi interdisciplinaire, regroupe de nombreuses branches qui ont comme objet d'étude toutes les composantes se rapportant à la langue : la lexicologie, la lexicographie, la phonétique, la phonologie, la sémantique, la syntaxe et la morphologie. Nous expliquons, ci-dessous, comment, afin d'approcher cette problématique complexe de façon globale, chacune de ces branches de la linguistique contribue à l'attribution du genre grammatical aux emprunts lexicaux.

La lexicologie est la branche de la linguistique qui étudie l'usage des mots, leur étymologie, leur formation, leur nature, leur fonction, etc. En menant une étude où les mots d'origine étrangère sont en vedette, l'étymologie joue incontestablement un rôle de premier plan. Elle nous renseigne sur l'histoire d'un mot, sur son parcours au travers des langues et elle permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles il est arrivé où il est, tout cela étant bien entendu un processus dynamique. Les mots, voire la langue, sont en constante évolution. De nouveaux mots se créent continuellement, tandis que d'autres tombent dans la désuétude. En outre, il est important de considérer les différents procédés de formation des lexèmes (emprunts, mots composés, mots-valises, dérivations, troncations, sigles, acronymes, etc.) pour ensuite pouvoir mesurer si ces procédés pourraient avoir une influence sur le genre que portera le mot. Par exemple, Roché (1992) soutient que les emprunts faits aux langues latine, grecque et romane devraient conserver leur genre étymologique. Pour suivre cette règle, il faut donc se baser sur le genre originel de l'emprunt, en traçant son histoire, sa provenance. De plus, pour ce qui est des noms composés, Roché soutient que la composition traditionnelle a toujours fait une place prépondérante au masculin étant donné que les composés verbe+nom en français sont presque tous masculins. Aussi, parmi les composés nom+nom, les masculins remportent une

proportion supérieure à la moyenne. En fait, lorsque les deux noms d'un nom composé sont de genres opposés, on trouve davantage de masculins (p. ex. : un bracelet-montre) que de féminins (p. ex. : une montre-bracelet) (Roché, 1992). Pour ce qui touche enfin à la dérivation, cet auteur affirme que, pour la substantivation des adjectifs, le masculin domine carrément, avec une proportion globale de 70 % contre 30 % de féminins. Nous tenterons donc, en nous basant sur des notions lexicologiques, d'examiner si les propos de Roché, entre autres, s'avèrent exacts en ce qui a trait au genre des emprunts que nous recueillerons dans notre corpus.

La lexicographie est aussi de mise pour jeter un coup d'œil tant aux définitions qu'au genre grammatical que donnent les lexicographes aux mots étudiés. Cette branche de la linguistique offre aussi l'occasion de comparer l'entrée des mots d'origine étrangère dans différents dictionnaires reflétant diverses variétés de la langue française, en plus des différences de genre telles qu'elles sont présentées dans les dictionnaires du Canada ou de la France, notamment. Nous sommes d'avis que ce qui est imprimé dans les ouvrages lexicographiques, c'est-à-dire la norme prescrite, ne reflète pas toujours ou exclusivement ce qui est véritablement dans l'usage, même si c'est la norme d'usage qui a préséance sur le dictionnaire. Bref, il importe d'observer le genre qui est attribué aux emprunts dans l'usage spontané des locuteurs de différentes régions pour ensuite comparer ces attributions à ce qui se publie dans les dictionnaires, dans la mesure où ces mêmes mots font l'objet d'entrées.

La phonétique, quant à elle, est la branche de la linguistique qui étudie la charpente phonétique et prosodique de la langue utilisée en vue de la communication. Étant donné que la structure phonétique des emprunts influence l'attribution de leur genre grammatical, la phonétique joue un rôle fondamental dans cette recherche.

La phonologie est la branche qui complète la phonétique. Elle a comme objet d'étudier l'organisation et la fonction des sons dans la langue. En considérant l'organisation des sons et leurs fonctions en français ainsi que dans les langues d'où proviennent les emprunts, les explications des raisons de l'attribution d'un genre plutôt que d'un autre s'avèreront plus globales et mieux-fondées. Myers a choisi d'étudier l'impact du spectre acoustique, c'est-à-dire des données phonologiques dans la détermination du genre grammatical des noms français, puisque « d'autres recherches en cours à l'heure actuelle se basent sur les terminaisons orthographiques et des considérations sémantiques, mais n'ont pas abouti à de grandes articulations de nature générale vu les multiples exceptions qui se présentent » (Myers, 1993 : 204). Voilà pourquoi, dans sa quête de réponses aux questions mystérieuses d'attribution du genre grammatical, cet auteur a opté pour l'angle phonémique. En examinant notamment deux mots qui se terminent en [yl], à savoir « ventricule » (masculin) et « barbule » (féminin), Myers observe que, puisque le suffixe [yl] ajoute la notion sémantique correspondant à « petit », mais que le substantif « ventricule » est un mot masculin tandis que les substantifs « clavicule » et « barbule », eux, sont féminins, il suggère que ce serait le radical du mot plutôt que sa terminaison qui déterminerait le genre grammatical. Il soutient d'ailleurs que « si les terminaisons orthographiques ne permettent pas de grandes généralisations sans une foule d'exceptions, la voie à poursuivre se situe certainement dans le domaine de l'acoustique, car il n'y a pas de doute que certaines sonorités sont associées à un genre donné » (Myers, 1993 : 206). Les pistes à suivre au niveau phonémique sont donc larges et demeurent assez peu explorées en ce qui a trait à l'attribution du genre grammatical aux mots d'origines étrangères.

Par ailleurs, la sémantique est la branche de la linguistique qui sert à étudier le sens et la signification des mots (unités linguistiques) ainsi

que les relations de sens entre ceux-ci. Il va sans dire que l'étude du sens et de la signification des mots empruntés aura une importance capitale dans une recherche sur l'attribution du genre grammatical aux emprunts. Afin d'étudier l'attribution du genre à un mot spécifique, il faut avant tout considérer ce que le mot signifie. Ainsi, certains mots d'emprunts (p. ex. : substantif anglais, *gang*), comme certains mots en français (p. ex. : substantifs livre, mémoire, manche, voile), possèdent des sens différents selon le genre grammatical qu'ils portent. Cette distinction sémantique sera inévitablement prise en compte dans les analyses. De plus, Roché (1992) soulève qu'il se manifeste un lien particulier entre le genre féminin et l'abstraction, étant donné qu'en latin, la majorité des dérivés abstraits portaient, en effet, le genre féminin. Une attention particulière sera portée au sens des mots, ceux-ci pouvant en effet avoir une influence importante sur le genre grammatical.

La syntaxe, qui est en étroite relation avec la sémantique, étudie, quant à elle, la façon dont se combinent les mots pour former des phrases ou des énoncés. Si les règles d'agencement des lexèmes de la langue n'étaient pas considérées dans cette recherche, et plus particulièrement l'ordre dans lequel les lexèmes se présentent et leurs fonctions grammaticales dans la phrase, la recherche connaîtrait des lacunes importantes. La syntaxe est la branche qui rejoint davantage le système grammatical de la langue. C'est donc en considérant les règles syntaxiques du français qui touchent au genre grammatical des substantifs que des analyses pertinentes pourront être menées. Par exemple, il faut être conscient que le genre ne se manifeste pas sur toutes les catégories grammaticales. Il n'est d'ailleurs explicite (quoique non intégralement) qu'au niveau des déterminants, des adjectifs, des participes passés et des pronoms anaphoriques, toutes ces catégories se rapportant directement au substantif, qui, lui, est le donneur du genre. Alors, sauf pour certains cas d'exceptions comme les déterminants pluriels et les adjectifs invariables, où le genre est non explicite, le

substantif donne soit le masculin, soit le féminin à ces catégories grammaticales, qui, elles, porteront la marque qui indiquera le genre du substantif en question. Il est donc primordial, dans une étude sur l'attribution du genre aux emprunts, de bien saisir le fonctionnement du genre et de connaître et reconnaître les catégories qui le marquent explicitement. Par exemple, considérons la phrase suivante, où l'emprunt à l'anglais *job* est employé.

«Les jobs qu'il a travaillées quand il était jeune étaient peu payantes.»

Afin de connaître le genre du substantif *job* dans cette phrase, il convient de considérer la phrase dans son entier. Puisque le déterminant de l'emprunt est le déterminant défini pluriel « les », un déterminant pour lequel le genre est non explicite, il faut chercher des indices du genre ailleurs dans la phrase. Nous remarquons que le genre de *job* est d'ailleurs marqué deux fois lorsque cet énoncé est considéré dans sa forme écrite : 1) le participe passé *travaillées*, 2) l'adjectif variable *payantes*. Ces deux catégories se rapportant au substantif portent le morphème du genre féminin (-e). Voilà que nous pouvons déduire que dans cet énoncé, le substantif emprunté à l'anglais est employé au féminin. Bref, sans considérer la phrase complète, autrement dit la construction syntaxique dans laquelle le mot anglais a été prononcé, le genre n'aurait pas pu être identifié.

Enfin, toute étude sur le genre grammatical comprend assurément des analyses morphologiques. Cette branche étudie la façon dont les morphèmes (plus petits éléments significatifs) se combinent pour former des items lexicaux. Les morphèmes désignant le genre masculin et le genre féminin, même si ceux-ci sont propres à la langue française et que l'objet d'étude porte sur le genre des mots provenant d'autres langues, ont un rôle important dans cette recherche. Ceux-ci permettront de mieux appréhender tout le système de déclinaison des substantifs en français qui, en retour, permettra de mieux étudier l'attribution du genre aux mots d'emprunts utilisés dans ce même code.

4.2. Contribution de la sociolinguistique

La sociolinguistique offre la possibilité d'étudier des concepts qui sont directement en lien avec le thème de cette étude : le bilinguisme, l'alternance codique, l'emprunt linguistique et la variation linguistique chez les locuteurs, entre autres. Cette discipline qui, en soi, est nettement interdisciplinaire, contribuera des connaissances riches qui permettront de mieux saisir les réalités des locuteurs. En combinant des concepts sociolinguistiques à ceux des autres disciplines impliquées, l'appréhension des vraies raisons pour lesquelles l'attribution du genre aux mots d'emprunts est un phénomène si mystérieux, qui varie et qui porte à confusion non seulement chez les nouveaux apprenants de la langue française, mais aussi chez les locuteurs natifs du français sera davantage possible. C'est en considérant le locuteur tel qu'il évolue dans sa communauté linguistique, voire dans sa société, et l'influence que sa société a sur lui que cette problématique de l'attribution du genre peut être résolue de façon plus globale. Comme l'affirme Morin, l'« individu est une partie de la société, mais la société est présente dans chaque individu en tant que tout à travers son langage, sa culture, ses normes » (Morin, 1999 : 256). Il serait donc insensé de dissocier le locuteur de sa société, ou encore d'étudier l'un sans tenir compte de l'autre, surtout lorsque la langue spontanée est véritablement à l'étude.

4.3. Contribution de la géolinguistique

Puisque les différences d'attribution du genre chez les Franco-Canadiens et chez les Français est une des questions principales de cette étude, la géolinguistique joue un rôle important. Cette discipline permettra de mieux appréhender les différences d'attributions du genre entre les locuteurs provenant de différents coins du monde. Les méthodes et les théories en géolinguistique inciteront des réflexions plus profondes face à ces différences, en mettant en évidence les particularités régionales et géographiques qui influencent justement la langue des locuteurs

franco-canadiens et français et son évolution. La langue évolue différemment selon la région où elle est parlée et c'est en menant des études géolinguistiques qu'on arrive à mieux interpréter, contextualiser et, finalement, organiser ces différences complexes en vue de les expliquer de façon structurée.

4.4. Contribution de la grammaire

La discipline de la grammaire, pour sa part, regroupe l'ensemble des règles d'usage à suivre pour s'exprimer (parler et écrire) correctement. Le système de catégorisation du genre en français en est un qui est assez complexe, mais c'est en analysant minutieusement les règles grammaticales qui régissent la langue française que l'on peut mieux concevoir le fonctionnement de cette langue. Parmi les nombreuses règles (et leurs exceptions) se trouvent les règles qui se rapportent au genre grammatical. La langue régit notamment des règles spécifiques au masculin et au féminin, à savoir où et comment le genre laisse sa marque et particulièrement quelles catégories grammaticales sont porteuses du genre, comme cela a été soulevé à la section 4.1. Alors, avant de tenter d'expliquer comment le genre est attribué à des mots d'emprunts utilisés en français, il faut bien comprendre comment il est attribué aux mots appartenant à la langue d'origine et dans quels contextes un genre est privilégié plus que l'autre. Si le système du genre en français est bien saisi, l'interprétation du système du genre des mots d'emprunts serait bien mieux fondée, ce dernier s'inspirant bien entendu de celui de la langue d'origine. Étant donné que les locuteurs du français traitent plus ou moins les emprunts qu'ils font à d'autres langues au même titre que des substantifs appartenant au français, notamment en les insérant adéquatement dans des phrases syntaxiques, en les employant avec des déterminants, en faisant accorder leurs adjectifs, etc., ils attribuent fort probablement le genre selon des critères semblables aussi.

Traditionnellement, on croyait que l'attribution du genre aux substantifs inanimés ne suivait aucune règle précise. « Dans le cas des êtres inanimés, la répartition apparaît [...] tout à fait arbitraire ; elle est génératrice de contraintes purement grammaticales et donc, par essence “illogique” » (Yaguello, 1995 : 12). Toutefois, il est maintenant constaté que plusieurs facteurs jouent effectivement des rôles essentiels dans l'attribution du genre. Le caractère arbitraire de ce phénomène se dissipe donc, quoique tranquillement vu le caractère plutôt mystérieux de l'attribution du genre aux substantifs inanimés.

4.5. Contribution de la sociopsychologie

Toute étude qui met le locuteur au premier plan est automatiquement interdisciplinaire, puisque l'humain, lui-même, est interdisciplinaire. Toute science humaine ne peut forcément pas être monodisciplinaire. Les humains sont des êtres multidimensionnels et, donc, carrément complexes. La sociopsychologie contribue à l'étude de l'attribution du genre grammatical aux mots d'origine étrangère puisqu'elle permet de tenir compte des facteurs sociaux et psychologiques impliqués non seulement dans tout ce qui se rapporte à la langue, mais plus précisément à l'attribution d'un genre grammatical, à l'usage de mots d'origines étrangères et au stockage de lexèmes et de règles grammaticales.

Psychologiquement, la perception qu'a le locuteur des substantifs qu'il emploie peut influencer le genre qu'il leur attribuera. Si un locuteur juge un mot, au niveau de sa forme, de son sens ou de sa prononciation, comme étant plus masculin, il pourrait avoir tendance à lui attribuer le genre masculin, et de même pour le genre féminin. Les sentiments ressentis chez le locuteur face à un substantif entrent, certes, en jeu dans l'attribution du genre. Ainsi, toute la question de la conscience du locuteur au moment d'attribuer un genre grammatical est fort intrigante. À la fois en ce qui a trait aux substantifs français et aux emprunts lexicaux employés en français, on pourrait s'interroger à savoir si le locuteur attribue le genre de façon consciente ou inconsciente.

Du point de vue sociologique, de nombreuses variables peuvent affecter la langue : l'occupation, le niveau de scolarité, le sexe, l'âge, etc. Par conséquent, des différences socioprofessionnelles, des différences entre les hommes et les femmes, des différences d'âge ou des différences de niveau de scolarité, entre autres, pourraient facilement influencer la façon dont les usagers de la langue française attribuent le genre grammatical aux mots d'origine étrangère.

Somme toute, des recherches sur les processus psychologiques impliqués dans l'attribution du genre ainsi que l'influence du profil social sur celle-ci contribueraient fortement à une meilleure compréhension de ce phénomène complexe.

4.6. Contribution des statistiques

La discipline des statistiques est une branche des mathématiques qui a pour objet d'analyser et d'interpréter des données quantifiables. Puisque l'attribution du genre aux emprunts dans un corpus fort varié qui comprendra des données de diverses provenances sera analysée, cette étude aura assurément une composante quantitative. Les statistiques aideront donc à découvrir, comparer, analyser et interpréter ces données quantifiables recueillies dans un large corpus regroupant des substantifs d'origines étrangères. Bref, en menant une étude où le but ultime est de comparer le genre des mots étrangers employés en français, divers tests statistiques sont de mise. Ces tests seront également utiles au moment de comparer l'attribution du genre telle qu'elle se fait dans les variétés de la langue française, à savoir en France et au Canada, ainsi qu'à l'intérieur de ces deux pays.

5. L'attribution du genre aux mots d'origine étrangère : un sujet inévitablement interdisciplinaire

Après avoir fait un bref survol de l'implication de la linguistique, de la sociolinguistique, de la géolinguistique, de la grammaire, de la sociopsychologie et des statistiques dans la question de l'attribution

du genre aux mots d'origine étrangère, il devient indéniable que ce sujet doit être étudié sous un angle interdisciplinaire. Les multiples branches de la linguistique permettent notamment de mener des analyses tant lexicologiques que lexicographiques, phonétiques, phonémiques, sémantiques, syntaxiques et morphologiques. Étant équipée de toutes ces notions, les concepts qui pourront s'échapper devraient être marginaux. Autrement dit, la considération de tous les aspects de la langue, tant au niveau de sa formation, de son évolution, du son qu'elle projette, de son contenu, de sa construction et de sa création, devrait mener à une idée d'ensemble de la répartition du genre masculin et du genre féminin à l'endroit des mots d'origine étrangère. Or, en tenant compte de la grammaire de la langue et particulièrement des règles d'usage du genre, les réponses face au fonctionnement mystérieux de cette dualité entre le masculin et le féminin en français seront accessibles. L'interprétation des règles de la grammaire française montrera, à n'en pas douter, le chemin vers la compréhension plus globale de l'attribution du genre aux emprunts. La géolinguistique et la sociolinguistique, deux disciplines qui, tout en gardant la langue comme intérêt principal, permettront de jeter des points de vue distincts, soit en enrichissant les interprétations linguistiques obtenues avec d'importantes touches géographiques et sociales. La langue varie énormément selon la région où elle est utilisée, et selon les individus qui l'utilisent. Voilà que ces deux disciplines sont bel et bien indispensables à la recherche. Enfin, cette étude, ayant des composantes qualitatives, mais aussi quantitatives, ne pourrait se faire sans des analyses statistiques. Les statistiques fourniront précisément des résultats concrets sur les différences d'attribution du genre entre les variétés du français, entre la langue orale et la langue écrite, ainsi que sur la distribution du genre selon les multiples facteurs linguistiques et sociolinguistiques.

Tout bien considéré, une discipline seule ne parviendrait guère à désambiguïser ce phénomène curieux d'attribuer soit le masculin, soit

le féminin aux substantifs que l'on emprunte à une autre langue, ni les raisons pour lesquelles des locuteurs de différentes variétés de la langue française tendent parfois à attribuer, aux mêmes emprunts, des genres opposés. En définitive, l'approche interdisciplinaire est la clé pour mener à bien une recherche sur l'attribution du genre grammatical aux mots d'origine étrangère employés en français.

Bibliographie

- Aboelela, Sally W., Elaine Larson, Suzanne Bakken, Olveen Carrasquillo, Allan Formicola, Sherry A. Glied, Janet Haas et Kristine M. Gebbie (2007), « Defining interdisciplinary research: conclusions from a critical review of the literature », *Health Services Research*, n° 42, p. 329-346.
- Brady, Marion (1999), *Review: Interdisciplinarity: Essays from the Literature*, Edited by William H. Newell (1998), New York, College Entrance Examination Board, The Educational Forum, 563 p., vol. 63, n° 3, 2 p.
- Cantin, Serge (1999), Interdisciplinarité et transdisciplinarité chez Fernand Dumont, *Laval théologique et philosophique*, vol. 55, n° 1, p. 49-63.
- Darbellay, Frédéric (2005), *Interdisciplinarité et transdisciplinarité en analyse du discours : complexité des textes, intertextualité et transtextualité*, Genève, Slatkine, 404 p.
- Darbellay, Frédéric (2011), « Vers une théorie de l'interdisciplinarité? Entre unité et diversité », *Nouvelles perspectives en sciences sociales, revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 7, n° 1, p. 65-87.
- Duchastel, Jules et Danielle Laberge (1999), « La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire », *Sociologie et sociétés*. L'interdisciplinarité ordinaire. Le problème des disciplines en sciences sociales, vol. 31, n°1, p. 63-76.
- Jalbert, Paul (2013), « Interdisciplinarité et intention », dans Reguigui, Ali (dir.), *Perspectives en interdisciplinarité*, Série monographique en sciences humaines, Université Laurentienne, Sudbury, p. 13-44.
- Klein, Julie Thompson (2005), *Humanities, Culture, and Interdisciplinarity: The Changing American Academy*, Albany, State university of New York Press, 267 p.
- Loum, Ndiaga (2014), Paradigme de l'interdisciplinarité, communication et développement international, *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n° 4, URL : <http://rfsic.revues.org/961>.

- Mathurin, Creutzer (2002), «Aspects de l'interdisciplinarité : essai de reconstitution d'un débat», dans Lucie Gélneau (dir.), *L'interdisciplinarité et la recherche sociale appliquée, Réflexions sur des expériences en cours*, Université de Montréal, Université Laval, p. 7-39.
- Moran, Michael (2006), Interdisciplinarity and Political Science, *Politics*, vol. 26, n° 2, p. 73-83.
- Morin, Edgar (1990), Sur l'interdisciplinarité, *Carrefour des sciences*, Actes du Colloque du Comité National de la Recherche Scientifique (« Interdisciplinarité »), Paris, Éditions du CNRS, p. 21-29.
- Morin, Edgar (1999), « La pensée complexe, une pensée qui se pense » dans Morin, Edgar et Jean-Louis Le Moigne (dir.), *L'Intelligence de la complexité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Cognition et formation » p. 247-267.
- Myers, Marie (1993), Corrélation entre le genre grammatical du nom français et le contexte acoustique, *Actes du Xve Congrès international des Linguistiques*, Québec, Université Laval, p. 203-206.
- Newell, William H. (1998), The Case for Interdisciplinary Studies: Response to Professor Benson's Five Arguments, dans William H. Newell (dir.), *Interdisciplinarity: Essays from the Literature*, New York, College Entrance Examination Board, p. 109-122.
- Piaget, Jean (1973), L'épistémologie des relations interdisciplinaires, *Bulletin Un-information*, n° 31, Genève, p. 4-8.
- Roché, M. (1992), Le masculin est-il plus productif que le féminin ?, *Langue française*, n° 96, p. 113-124.
- Rude-Antoine, Edwige et Jean Zaganiaris (dir.) (2005), *Croisée des champs disciplinaires et recherches en sciences sociales*, Paris, PUF, 168 p.
- Strathern, Marilyn (2004), *Commons and Borderlands: Working Papers on Interdisciplinarity, Accountability and the Flow of Knowledge*, Oxon, Sean Kingston Publishing, 102 p.
- Valade, Bernard (1999), « Le "sujet" de l'interdisciplinarité », *Sociologie et sociétés*, L'interdisciplinarité ordinaire. Le problème des disciplines en sciences sociales, vol. 31, n° 1, printemps 1999, p. 11-21.
- Yaguello, Marina (1995), *Le sexe des mots*, Paris, Éditions Belfond, 165 p.